La défense contre la tempête

(Ph. France-Presse.)

On sait que de terribles tempêtes ont ravagé les côtes de Grande-Bretagne; la côte Est en particulier a beaucoup souffert. Une nouvelle digue est construite en hâte à Pakefield, près de Lowestoft. Elle coûtera environ 50.000 livres.

Une collision de trains en Angleterre fait 2 tués et 30 blessés

Londres, 15 janvier. — Un grave accident de chemin de fer s'est produit dans le Wiltshire, entre Swindon et Dircot.

Un express qui se rendait à Penzance (Cornwall) à Londres, est entré en collision avec un train de marchandises; trois wagons se sont retournés sur la voie ferrée.

Dès que l'accident a été connu, des médecins et infirmières de cette dernière localité se sont portés au secours des blessés, qui ont été transportés en ambulance à l'hôpital. Les autres voyageurs ont été ramenés à Swindon par train spécial.

Le mécanicien du train express, qui avait été grièvement blessé, a succombé à l'hôpital.

D'autre part, une voyageuse a été tuée. Il y a eu 30 blessés.

Le gouverneur de New-Jersey peut seul sauver Hauptmann

A la suite de la décision de la Cour des pardons, seul le gouverneur du New-Jersey, M. Hoffman, peut encore surseoir à l'exécution de Bruno Hauptmann, exécution fixée à vendredi.

Bien que M. Hoffman soit enclin à accorder un délai au condamné — et le procureur général Wilentz a déclaré en avoir été informé officieusement — les autres autorités officielles se sont d'ores et déjà déclarées opposées à toute mesure de clémence.

Me Georges Desbons a demandé sa réintégration au barreau de Paris

Me Georges Desbons, qui a été radié du barreau de Paris par un arrêt de la cour d'Aix, dans les circonstances que l'on connaît, a demandé au Conseil de l'ordre des avocats sa réintégration. Le Conseil de l'ordre a pris acte de cette demande et a désigné un rapporteur.

LE PLUS GRAND PIANO DU MONDE

(Ph. France-Presse.)

A l'occasion du jubilé du Roi et de la Reine d'Angleterre, on a construit un piano, qui est le plus grand du monde. Il a servi hier pour la première fois, au concert donné au Queen's Hall, au profit de l'aide aux musiciens.

La mort de Monna Lys

Paris, 15 janvier. — Le docteur Paul, médecin légiste, a pratiqué l'autopsie du

(Ph. N.Y.T.)

MONNA LYS

corps de Mlle Monna Lys, l'artiste de cinéma décédée subitement dans des circonstances mystérieuses.

Voici sa conclusion : Mort par hémorragie méningée et œdème aigu des poumons, pouvant résulter d'une intoxication par barbituriques ou alcool, mais pouvant aussi provenir de graves lésions cardio-hépato-rénales.

Les viscères ont été prélevés pour un examen toxicologique indispensable.

LE STATUT DES GRANDS INVALIDES

Paris, 15 janvier. — La Commission des pensions de la Chambre a entendu M. Maupoil sur les propositions de loi tendant à modifier le statut des grands invalides de guerre. Le ministre a indiqué les conditions dans lesquelles ce statut pourrait être étendu à ceux qui furent blessés en service commandé par suite de circonstances de guerre et non titulaires de la carte du combattant, aux victimes civiles et aux aveugles de guerre. Il a déclaré qu'il étudierait d'accord avec son collègue, le ministre des Finances, les modalités d'un projet de loi donnant satisfaction à ces diverses catégories d'invalides de guerre.

A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Paris, 15 janvier. — M. Gabriel Hanotaux, de l'Académie française, a été élu par l'Institut de France en qualité de conservateur du Musée Condé, à Chantilly, à la place rendue vacante par le décès de M. Paul Bourget.

L'assemblée a décidé ensuite la création sous le nom de « Prix d'Aumale », d'un prix de 50.000 fr., créé grâce au fonds de réserve constitué sur les revenus du domaine de Chantilly. Ce prix est destiné aux travailleurs intellectuels méritants ou à ceux dont les premiers efforts et résultats auront semblé dignes d'être encouragés ou enfin, après décès, aux proches dont les disparus auraient été les soutiens.

L'Institut a accepté enfin un legs de 100.000 fr. dû à la veuve du sculpteur Injalbert. Les revenus de ce capital seront attribués aux pensionnaires sculpteurs de la Villa Médicis, à leur retour de Rome.

UNE « ÉPIDÉMIE » DE MALADIES DE CŒUR DANS UN VILLAGE GREC

Athènes, 15 janvier. — Une « épidémie » d'affections cardiaques, dont les docteurs n'ont pas encore pu découvrir la cause, sévit actuellement dans le petit village grec de Vartholimio, où une vingtaine de personnes sont mortes durant ces dernières semaines.

Le procès Stavisky

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

« Acquittez-la. Elle n'est pas la mondaine qu'on nous a dépeinte. Elle est bonne, charitable. Vous en convenez, maintenant, messieurs les jurés, que vous la connaissez mieux. Elle est toute la femme, si comme le dit le livre des livres, la femme est l'arche de toutes les douleurs.

« Je la remets en toute confiance à votre justice et à votre humanité. »

L'audience est suspendue pendant quelques minutes.

La parole est aux accusés

A la reprise, le président Barnaud donne la parole aux accusés. à Desbrosses d'abord qui, cassé en deux, déclare en sanglotant :

— Ayez pitié de moi, messieurs les jurés, je suis un malheureux.

Tissier demande l'indulgence des jurés et une dernière fois, il accuse Garat qui lui a donné des ordres.

Joseph Sarat dit simplement :

— Je suis innocent, rendez-moi mon honneur et celui de mon enfant.

Paul Guébin jure sur la tête de sa femme et de ses enfants qu'il n'a rien à se reprocher.

Albert Dubarry élève une véhémente protestation contre sa détention de deux années comme prisonnier d'Etat. Il a confiance dans la justice des jurés qui le rendront à la liberté.

— Toute ma vie, dit-il, j'ai fait le bien, partout, pour tous. Mes épaules sont encore robustes et me permettent de supporter la lâcheté et la méchanceté qui m'ont ligoté, impuissant, au fond de ma cellule.

Bonnaure est plein d'angoisse au moment de crier une dernière fois son innocence. Il est aussi plein de confiance dans le verdict des jurés.

— J'ai été pris, dit-il, dans la tourmente ; rendez-moi la justice que j'attends depuis deux ans.

Romagnino reste élégant jusqu'au bout

Romagnino prend d'abord la défense, mais celle de Stavisky dont l'ombre a plané sur ces débats : il affirme que l'escroc n'a jamais été un indicateur de police.

— Lavez-le, MM. les Jurés, dit-il, de la plus sale insulte qu'on puisse adresser à un vivant et de la plus lâche calomnie que l'on puisse porter sur un mort.

Très généreux, il défend tous ses coinculpés.

— Stavisky, dit-il, aurait été fort surpris s'il avait pu apprendre que vingt hommes seraient poursuivis, dans son procès.

Et très en verve, il prend enfin sa défense personnelle.

Il le fait pour faire disparaître l'épithète de métèque qu'on a accolée à son nom.

— Mes deux frères, dit-il, ont été tués à la guerre, pour la France, à la tête de leur section, en montant à l'assaut des tranchées ennemies.

» Moi-même, j'ai fait toute la guerre dans l'infanterie, ceux qui l'ont faite dans cette arme, savent ce que c'est.

Et ému et émouvant Romagnino ajoute :

— Ma belle-sœur s'est suicidée pendant le scandale. Ses trois enfants sont venus s'ajouter aux deux miens. Combien faudra-t-il de morts dans ma famille, pour que nous ayons l'honneur d'être Français ?

Il est 17 heures 40.

Arlette Stavisky aura la parole jeudi, si elle le désire.

Le président Barnaud lève l'audience.

Les débats continueront jeudi à 10 h. Les jurés commenceront leur délibération et la 53e audience pourra peut-être, tard dans la nuit, être celle du verdict et marquer le point final du grand procès.

M. ABRAMI, ancien sous-secrétaire d'Etat, donne sa démission de député pour défendre Georges Alexandre

M. Léon Abrami, avocat à la Cour d'appel, député du Pas-de-Calais, ancien sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, dans le cabinet Clemenceau, membre de la Commission des affaires étrangères de la Chambre, vient d'adresser à M. Fernand Bouisson, sa démission de député.

Dans la lettre qu'il a envoyée au Président de la Chambre, M. Abrami rappelle qu'en 1931, alors qu'il n'était pas député, il a promis son concours d'avocat à un homme qu'il tient pour innocent des fautes dont on l'accuse et qu'il ne saurait abandonner dans les circonstances présentes.

« Obligé de choisir, conclut-il, entre le libre exercice d'une profession qui est la mienne depuis 33 ans, et celui de mon mandat législatif, j'ai l'honneur de vous remettre ma démission de député. »

L'affaire à laquelle cette lettre fait allusion est celle de Georges Alexandre, qui doit comparaître à partir du 25 janvier, devant la 11e Chambre du tribunal, où il sera défendu par Me Léonce Richard, membre du Conseil de l'ordre et par Me Abrami. La première cause à juger concerne « le groupement des débitants de tabacs. »

Un vagabond s'était installé dans un wagon en gare de Rouen et on le retrouve enfermé onze jours après... à Besançon

Besançon, 15 janvier. — En ouvrant, mercredi matin, un wagon expédié de Rouen, les employés d'une fabrique de soie artificielle ont découvert sur le plancher, à demi-mort un homme qui geignait et réclamait à boire.

Le malheureux fut transporté à l'hôpital de Besançon où, malgré la gravité de son état, il a pu être interrogé.

Il s'agit d'un nommé Alfred Guillaume, âgé de 50 ans, docker à Rouen.

Sans domicile, il couchait sur les quais, et le 3 janvier dernier, il s'était installé dans un wagon chargé en gare de Rouen et s'était endormi.

Mais pendant son sommeil le wagon avait été fermé et plombé, puis accroché à un convoi. Le malheureux tenta de signaler sa présence à tous les arrêts, mais ne fut pas entendu et vécut ainsi onze jours sans nourriture.

Quand il fut délivré, il avait perdu toutes ses forces. Si la température avait été plus rigoureuse, il aurait certainement succombé pendant cet interminable voyage.

Le conflit des tramways

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

« Pas de dérogation au décret-loi », déclare le ministre des Travaux publics...

Le Préfet du Nord a reçu les représentants des syndicats des agents de l'E.L.-R.-T. et de l'E.L.B.

Il leur a fait notification de la lettre de M. le Ministre des Travaux publics en date du 14 janvier 1936, faisant connaître que « les mesures exceptionnelles d'adaptation et de dérogation prévues dans l'instruction du 31 juillet 1935 ne peuvent être appliquées quant aux agents de l'Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing qu'à ceux des tramways de Lille. »

« ...Lutte jusqu'au bout », maintiennent les grévistes

Les grévistes de Lille-Roubaix-Tourcoing, réunis à Lille, ont voté un ordre du jour dont ils nous donnent la communication ci-après:

Les agents des tramways et autobus en grève de Lille et sa banlieue et de l'E.L.R.T. réunis le mercredi 15 janvier, à 15 h., en un grand rassemblement à la Bourse du Travail de Lille.

Après avoir pris connaissance de la réponse négative du gouvernement en ce qui concerne leur demande de dérogation au prélèvement sur leurs salaires.

Après avoir entendu successivement les camarades Guilloton, Dhont, Paquet, secrétaires des Bourses du travail de Lille, Roubaix Tourcoing; Jaccoud et Leclair, secrétaires de la Fédération nationale des moyens de transports; Dumoulin et Molard, secrétaires des deux syndicats en grève qui ont fait un compte rendu de l'entrevue qu'ils viennent d'avoir avec M. le préfet :

Déclarent qu'ils ne sauraient admettre comme juste la décision gouvernementale qui a été inspirée plus par la crainte de créer un précédent que par les sentiments de justice et d'équité qui s'imposaient. Qu'en conséquence, les agents des tramways et autobus des deux Compagnies ne sauraient ni se déclarer satisfaits de cette fin de non-recevoir, ni s'incliner devant l'arbitraire que constitue cette réponse et déclarent que la grève continuera avec plus de volonté que jamais et jusqu'à satisfaction.

Ils remercient la population laborieuse commerçante et tout le public pour la sympathie qu'elle leur témoigne ; de même ils savent gré à toute la presse de la correction qu'elle observe à l'égard du mouvement de grève et les appels qu'elle fait pour que soit trouvée la solution qui tienne compte de la légitime revendication des grévistes afin que les usagers retrouvent ainsi leur transport démocratique.

Aux uns et aux autres, les grévistes entendent rappeler que pendant cinq mois ils ont parlementé en vue de faire comprendre en haut lieu que légitimement et sans contestation ils devraient bénéficier des dispositions des instructions ministérielles en ce qui concerne l'application des décrets-lois qui les frappent, et que c'est la lenteur voulue qu'on a apportée à la solution réclamée, et les multiples remises de la décision qui les ont exaspérés et poussés à se mettre en grève pour faire entendre leur voix et faire valoir leur demande.

Au moment où ils décident la continuation de la grève, ils entendent proclamer bien haut à M. Laval et au Gouvernement que leur mouvement de grève n'a d'autre but que de faire comprendre aux dirigeants que c'est injustement qu'on leur applique des dispositions du décret-loi relatif au prélèvement général sur les salaires et leur volonté inébranlable d'obtenir la dérogation qu'ils sollicitent.

Ils s'élèvent véhémentement contre les mesures de force que l'autorité préfectorale a commencé à prendre contre les paisibles citoyens et travailleurs que sont les agents des tramways et autobus, ainsi que contre les services d'autobus qu'on s'apprête à mettre en route sous la protection de la garde mobile, au lieu de mettre tout en œuvre pour rechercher et retrouver une solution qui tiendra compte de la légitime demande des grévistes, et du désir des usagers de voir reprendre le service.

Ils signalent que ce déploiement de forces rappellera à nos populations une période douloureuse, que la mise en route d'autobus dont le but évident est de briser la grève n'apportera d'autre solution que celle de soulever l'unanime protestation de la région et d'accentuer l'élan des grévistes.

Ils demandent à M. le préfet de rapporter ces mesures et de s'employer avec le concours de tous à résoudre le conflit à la satisfaction des uns et des autres.

Ce but, les agents des tramways et autobus des deux Compagnies entendent l'atteindre avec l'appui de toutes les organisations ouvrières, de tous les travailleurs qu'ils félicitent pour les sentiments de solidarité qu'ils témoignent, des villes de Lille, Roubaix, Tourcoing dont ils reconnaissent les louables efforts et de toute la population.

« Comment va-t-on remédier à cette situation ? » demande l'Union lilloise du Commerce

Une délégation du bureau de l'Union lilloise du commerce et de la petite industrie, composée de MM. Christiaens, président ; Masson, président adjoint ; Heymann, vice-président ; Thiry, secrétaire général et Van Peteghem, directeur, a été reçue le mercredi 15 janvier à 11 h. à l'Hôtel de Ville, par M. Planque, secrétaire général de la Mairie, en l'absence de M. Salengro, maire et de M. Dehove, adjoint aux Travaux, retenu par un deuil de famille.

M. Christiaens indique à M. Planque qu'il s'est rendu la veille avec M. Masson à la Préfecture, pour être informé exactement de la situation du conflit des tramways.

Apprenant que la décision des ministres intéressés est négative et que la grève menace de s'éterniser, M. Christiaens, après avoir exposé en détail le préjudice considérable subi par le commerce lillois par ce conflit désastreux et particulièrement par le commerce de la nouveauté au moment des expositions de blanc et par les cafetiers, hôteliers, restaurateurs, entrepreneurs de spectacles, etc., vient, avec ses collègues, en tant qu'administrés, demander à l'Administration municipale ce qu'elle compte faire pour remédier à la situation.

M. Planque, après avoir excusé M. Salengro et M. Dehove, expose combien la question est délicate.

Il ne s'agit pas en effet d'un conflit entre la Compagnie concessionnaire et son personnel, ni d'un conflit avec la ville.

Sachant que le personnel des tramways doit se réunir dans l'après-midi et que l'Administration municipale est convoquée pour le lendemain, M. Planque propose au bureau de l'Union lilloise un nouvel entretien vendredi dans la journée.

L'assemblée générale des grévistes de Lille et de l'E.L.R.T. à la Bourse du Travail

L'assemblée générale des grévistes de Lille et de l'E.L.R.T. prévue pour 14 h. 30 à la Bourse du travail de Lille, rue Léon-Gambetta, n'a débuté qu'à 16 h., les principaux dirigeants des Syndicats et Comités de grève ayant été appelés à la préfecture où M. Guillon, préfet, devait leur donner connaissance de la réponse du ministre des Travaux publics.

Cette assemblée était présidée par MM. Van Gysel, secrétaire adjoint de l'E.L.R.T. entouré de MM. Sueur, secrétaire du Comité de grève de l'E.L.R.T.; Marcaut, secrétaire du Comité de grève de Lille, etc...

La plupart des grévistes étaient présents.

Après avoir ouvert la séance M. Van Gysel donna la parole à M. Dumoulin, secrétaire du Syndicat de Lille. Celui-ci félicita les grévistes de leur union et les engagea à persévérer.

Parlant de la création, par le préfet du Nord, de services d'assistance à la population, il déclara s'élever contre cette mesure dont l'exécution, dit-il, est retardée de quelques jours. Il communiqua ensuite à l'assistance la réponse du ministre du travail et engagea son auditoire à ne pas cesser la grève.

MM. Paquet et Dhont, secrétaires des Bourses du travail de Tourcoing et Roubaix, ainsi que M. Leclair, secrétaire de la Fédération des transports unitaire, assurèrent tour à tour les grévistes des sentiments de solidarité des travailleurs qu'ils représentaient.

M. Jaccoud, secrétaire de la Fédération nationale des moyens de transports, regretta vivement que le ministre des Travaux publics et le préfet du Nord se rejetassent tour à tour les responsabilités. Il affirma que la diminution des salaires n'était pas profitable au Gouvernement, s'éleva contre la venue des gardes mobiles à Lille et termina en disant que les grévistes pouvaient être certains de l'appui des autres travailleurs.

M. Guilloton vint annoncer que différentes réunions d'autres organisations syndicales étaient prévues, et que l'appui non seulement moral mais encore financier serait apporté par ces différentes organisations.

M. Van Gysel donna ensuite lecture des lettres et télégrammes de sympathie reçus ces jours derniers.

Enfin, M. Molard rappela la situation actuelle du problème. Il annonça que la grève serait longue mais qu'il espérait que la population continuerait à témoigner sa sympathie aux grévistes. Il affirma que la grève n'avait pas pour but d'abroger les décrets-lois et termina en demandant aux transporteurs de ne pas accepter de collaborer à la création des services d'assistance à la population. Il pria enfin l'assistance de rester calme et donna lecture de l'ordre du jour qui fut adopté à l'unanimité.

La sortie comme la rentrée se déroula très rapidement et sans le moindre incident.

Le trafic à la gare de Roubaix

Le trafic des voyageurs à la gare de Roubaix a considérablement augmenté depuis la grève. De nombreuses cartes d'abonnement à la semaine ont été délivrées ces jours-ci, particulièrement pour la direction de Lille.

EN MÉMOIRE D'UN MARTYR DE LA FOI : Mgr FÉODOROV

La chapelle catholique de rite byzantino-slave (59, rue de la Barre, à Lille) verra sans doute une assistance nombreuse à la liturgie solennelle qui sera célébrée le dimanche 19 janvier, à 9 h. 30 précises, pour l'unité de l'Eglise. A l'issue de la messe, le superbe office des morts (pannykhide) sera chanté pour le repos de l'âme des victimes de la persécution religieuse en Russie, et en particulier de Mgr Feodorov, exarque catholique russe et protonotaire apostolique, décédé en déportation il y a quelques mois, après douze années d'un long et douloureux martyre.

Cette grande figure d'un confesseur inébranlable de la foi mérite d'être connue de tous les fidèles de l'Eglise et de tous ceux qui comprennent la beauté du sacrifice complet à un idéal sublime. Mgr Feodorov, Russe de naissance, élevé dans la religion orthodoxe, avait ressenti dès son jeune âge l'irrésistible attrait de la vocation religieuse. Après de brillantes études secondaires, il était entré à l'Académie ecclésiastique de Saint-Pétersbourg pour se préparer au sacerdoce. Ce furent ses études de l'histoire de l'Eglise qui lui firent comprendre le sens véritable de l'unité de l'Eglise, et qui firent naître en lui la vocation de consacrer sa vie à cette unité. Le jeune séminariste partit pour Rome, termina ses études à l'Université grégorienne et prit les ordres en apportant le don joyeux de sa vie à cet idéal de l'Eglise une et indivisible.

Ce fut comme prêtre catholique, de rite slave, qu'il revint en Russie, tout brûlant d'ardeur apostolique. Il eut à subir une première persécution sous le régime tsariste, opposé à la propagande catholique parmi les Russes; le zèle du jeune prêtre lui valut un exil de trois ans dans une ville de Sibérie. Puis, le début de la révolution russe sembla promettre une ère de tolérance complète. Revenu dans la capitale, investi par le Saint-Siège des hautes fonctions d'exarque, qui en faisaient le chef de toute l'Eglise catholique russe de rite oriental, Mgr Feodorov s'adonna tout entier à la tâche de faire rentrer dans le giron de l'Eglise universelle ceux qu'un malentendu séculaire en tenait écartés.

Les conditions de vie étaient rudes dans ces premières années de la période révolutionnaire; la famine de 1920-21 faisait d'un morceau de pain blanc un luxe inaccessible. L'exarque, presque privé de nourriture, partageait avec ses ouailles le travail physique le plus dur.

Ce fut avec sérénité qu'il accepta la grande persécution. Arrêté en 1923 avec Mgr Cieplak et treize prêtres catholiques, il comparut devant le tribunal révolutionnaire qui l'accusa de « crimes », tels que celui d'enseigner le catéchisme à des enfants et de soustraire les vases sacrés à la profanation. Il prononça un discours de défense qui restera dans l'histoire de l'Eglise russe un des plus magnifiques témoignages de foi en la mission sacrée de la Russie au sein de l'Eglise, et aussi un superbe défi aux persécuteurs de la liberté de conscience. Mgr Feodorov fut condamné à dix ans de détention.

On l'incarcéra d'abord dans une prison de Moscou. Deux ans après il fut envoyé au bagne de l'île Solovki, dans la mer Blanche. Il y passa quatre ans, dans des conditions effrayantes de dénuement et de labeur accablant. Puis on le relégua, tout seul, dans un pauvre hameau de pêcheurs, perdu sur les bords de l'Océan glacial. Il trouvait encore la force d'exercer son ministère sacré. Et ce fut cet infatigable apostolat qui lui attira de nouveaux déplacements, toujours plus douloureux. Il passa par bien des lieux de déportation, laissant partout après lui un sillage de lumière. Mais les forces physiques furent enfin brisées et, en 1935, la mort vint mettre fin aux souffrances surhumaines de ce héros.

LES INONDATIONS DANS LES FLANDRES

DES CHAMPS DE LA RÉGION DE WORMHOUDT ENVAHIS PAR LES EAUX.

Sans offrir — heureusement — les mêmes inquiétudes que dans le Centre et le Midi de la France, les pluies récentes ont fait, dans les Flandres, augmenter considérablement la crue de nombreux cours. L'Yser, notamment, est sorti de son lit et tous les champs et prairies avoisinants sont immergés. (Ph. Lorentz.)

LE RAID DE L'ÉQUIPAGE Mme FINAT-RAYNAUD VERS TANANARIVE

Le Bourget, 15 janvier. — L'équipage lieutenant Maurice Raynaud, Mme Finat

(Ph. Rol.)

Mme MAURICE FINAT

a quitté Le Bourget, à 12 h. 35, à destination de Tananarive.

Au retour, Mme Finat s'arrêtera au cimetière de Nairobi, où est inhumé son mari.

Les aviateurs ont été salués à leur départ du Bourget, par M. Girardot, commandant du port ; le commandant François, du ministère de l'Air et Mlle Deutsch de la Meurthe.

L'équipage a dû faire escale sur le terrain d'Avignon-Pujo, mercredi soir, à 17 h. 15, en raison des mauvaises conditions atmosphériques. Il compte repartir pour Marignane jeudi matin.

Les conférences de missiologie de M. Georges Goyau, à Lille

M. Georges Goyau, poursuivant son étude de l'histoire missionnaire, à l'Ecole des Sciences sociales et politiques de l'Université catholique de Lille, a abordé mercredi le XVIe et le XVIIe siècles.

Il parla d'abord de l'action des Jésuites en Orient où ils réussirent à compter jusqu'à 170.000 ouailles.

Au Japon, les missionnaires trouvent des appuis auprès des milieux officiels mais sont bientôt persécutés par les princes japonais.

En Chine, des Jésuites sont favorablement accueillis par l'empereur.

En 1606, ceux-ci s'installent aux Philippines, puis à Manille. Au Brésil et au Mexique, ils rencontrent une grande résistance et c'est au tour du Pérou et du Paraguay de recevoir leur parole.

En Abyssinie, la fin du XVIe siècle est féconde en promesses.

En 1649, une nouvelle période commence pour l'histoire missionnaire. Les ordres de Capucins et des Carmes rejoignent bientôt les Jésuites dans le Levant, puis en Afrique où ils se heurtent à l'Islam.

Capucins et Jésuites rencontrent ensuite quelques déceptions en Mozambie et à Madagascar.

En Amérique latine, les Capucins et les Franciscains continuent leur mission. En Amérique du Nord, c'est le Canada qui voit en 1715 les premiers Franciscains. Les Jésuites leur succéderont.

L'action des missionnaires s'étend aussi à cette époque en Indochine. Enfin, c'est la tragique période du XVIIe siècle où de nombreux chrétiens et missionnaires sont mis à mort au Japon. Ce n'est qu'en 1657 qu'un décret impérial autorise le christianisme à pénétrer chez les Nippons. En 1792, le christianisme est aussi autorisé en Chine.

Mais l'ordre des Jésuites, à la fin du XVIIe siècle, devait disparaître et en même temps avec lui l'Eglise de Chine. Malgré leur déception, les Jésuites continuèrent leur action aux Indes.

— Le trophée du Ruban Bleu, détenu par le paquebot « Normandie », qui avait été exposé tout dernièrement à la gare Saint-Lazare, à Paris, est reparti par le paquebot « Champlain » pour New-York, où il sera exposé de nouveau.

Un avion américain tombe dans un marécage près de Memphis

Il y a dix-sept morts

Goodwin (Arkansas), 15 janvier. — L'avion « Southerner », de la compagnie American Air Line, qui se rendait à Newark (New-Jersey), à Los Angeles, est tombé entre Memphis et Little-Rock.

On compte 17 morts, dont 14 passagers.

L'avion a été retrouvé dans un marais qui a une profondeur d'un mètre cinquante.

Les corps des passagers et des membres de l'équipage sont tous mutilés et méconnaissables. Ils ont été découverts dans un rayon de cinquante mètres autour de l'avion, qui est complètement brisé.

L'avion avait décollé mardi à 16 h. (heure locale), de Memphis, avec un retard de cinq minutes.

Quelques instants avant l'accident, il avait envoyé un radio disant : « Altitude 650 mètres, temps bon, tout va bien. »

On ignore les causes de l'accident.

Un garde civil espagnol tue le meurtrier de son frère

Valence, 15 janvier. — Le frère d'une des victimes de l'attentat commis à main armée, voici quelques jours, à la gare de Puig, vient de se venger.

Etant comme son frère, garde civil, il pénétra à l'hôpital, demanda à interroger celui des bandits soigné à la suite de l'attentat. On le laissa pénétrer dans la salle où il tua le meurtrier de son frère à coups de revolver. Il alla ensuite se constituer prisonnier.

— M. Austen Phelps Palmer, le riche ingénieur qui avait été arrêté, samedi dernier, pour avoir envoyé des lettres de menaces au président Roosevelt, a avoué sa culpabilité devant la Cour fédérale. Le jugement sera prononcé le 24 janvier.

— M. Pihier, juge d'instruction, vient de lancer un mandat d'arrêt contre un financier d'origine polonaise, nommé Adler, directeur à Paris de la succursale d'une banque luxembourgeoise, la Banque Wolf, 30, avenue George-V. Plusieurs plaintes avaient été déposées contre lui pour abus de confiance. Le montant des détournements atteindrait un million.

— De La Rochelle : Le niveau de la Sèvre continue à monter dans les marais. Actuellement, près de 15.000 hectares sont inondés.

LES 43 ANS DU GÉNÉRAL GOERING

(Ph. Fulgur.)

M. GOERING, *ministre de l'Air et président du Reichstag et sa femme, reçoivent les félicitations d'une fillette déléguée par les écoles de Berlin.*

-:- DANS LA SARRE -:-

(Mond. Photo-Presse.)

A l'occasion de l'anniversaire du plébiscite de la Sarre, un monument commémoratif a été érigé à Duweiller.

Le tricentenaire des Antilles

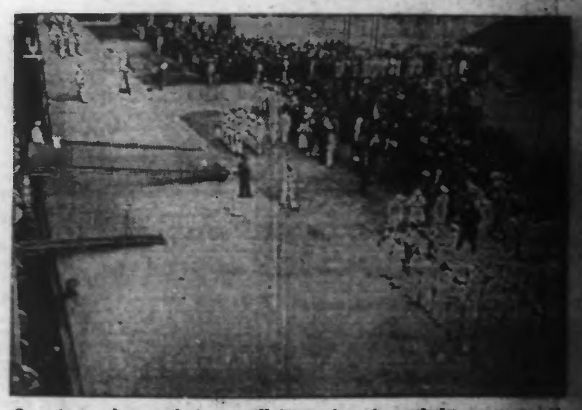

On sait que la population antillaise a réservé un chaleureux accueil à la délégation française qui s'est rendue aux fêtes du tricentenaire. SUR LE QUAI DE DÉBARQUEMENT A LA GUADELOUPE, LES TROUPES ET LA FOULE ATTENDENT QUE LES OFFICIELS QUITTENT LE PAQUEBOT « COLOMBIE ». (Pel. Rol.)